

09.10.2025

Le Parlement européen renforce les intérêts des producteurs

Une première étape importante vers des marchés plus équitables

Lors du vote en séance plénière cette semaine, le Parlement européen a envoyé un signal en faveur des agricultrices et agriculteurs européens. La majorité des députés a rejeté les amendements nuisibles défendus par les représentants d'intérêts industriels et adopté un rapport progressiste. Celui-ci poursuit l'objectif de renforcer la position des productrices et producteurs dans la chaîne alimentaire.

Cette décision a permis d'éviter que des acquis essentiels du processus en cours ne soient atténués ou supprimés. L'European Milk Board (EMB) salue vivement ce résultat qui montre que le Parlement reconnaît l'importance de conditions-cadres équitables pour les exploitations agricoles européennes.

« C'est un signal important et encourageant pour les agricultrices et agriculteurs d'Europe », souligne l'EMB. « Il est positif de constater que le Parlement n'a pas cédé aux pressions intenses du lobby industriel et qu'il reste attaché à l'objectif d'une organisation de marché plus équitable. »

Grâce à cette décision, la position finale du Parlement contient des éléments essentiels visant à renforcer la position des producteurs dans la chaîne :

- Des contrats de livraison obligatoires à l'échelle de l'UE afin de garantir des conditions plus équitables et fiables pour les productrices et producteurs. Malheureusement, les coopératives restent exemptées à leur propre demande, privant ainsi leurs membres d'un facteur important de stabilité.
- Une formation des prix basée sur les coûts de production afin d'assurer la viabilité économique des fermes agricoles.
- Une clause de révision dans les contrats afin de pouvoir procéder à de nouvelles négociations et réagir en cas d'évolutions problématiques du marché.

Ce vote est prometteur pour les intérêts agricoles – il démontre qu'une évolution vers un cadre de marché plus équitable dans l'UE est possible lorsque les décideurs politiques agissent avec détermination. Cependant, beaucoup reste à faire : les problèmes ne sont pas encore résolus et d'autres mesures importantes devront être adoptées à l'avenir.

Avec la décision le Parlement européen entame désormais les négociations avec le Conseil et la Commission, au cours desquelles la réforme finale sera adoptée. L'EMB considère la position du Parlement comme une base solide pour ces discussions, même si des mesures plus ambitieuses auraient été souhaitables pour garantir durablement la sécurité de la production alimentaire européenne ainsi que des agricultrices et agriculteurs.

L'EMB appelle les institutions européennes à poursuivre rigoureusement sur cette voie et à concevoir la mise en œuvre de la réforme de manière à garantir davantage d'équité, de stabilité et de durabilité dans l'agriculture européenne.

« Une base importante a été posée », conclut l'EMB. « Mais le chemin vers des conditions véritablement équitables pour les producteurs sera encore très long. »

[<<< back](#)